

# Couper les vivres à la Défense nationale?

---

PAYER DES IMPÔTS, d'accord, mais pas pour armer des soldats...

Plus " peace and love " qu'anarchistes, les premiers contestataires fiscaux canadiens n'avaient rien à voir avec ceux d'aujourd'hui, même s'ils ont aussi vu le jour en Colombie-Britannique.

En défiant Ottawa, ces objecteurs de conscience ne cherchaient pas à s'enrichir. Au contraire, ils envoient tout ce qu'ils refusent de verser au fisc (8 % de leurs impôts, la part destinée à la Défense nationale) dans un fonds spécial, Conscience Canada, créé en 1978 par des communautés religieuses pacifistes.

En 29 ans, l'idée a séduit environ 800 Canadiens. D'autres, comme Gerard O'Sullivan, ont tenté d'appliquer la même logique pour ne pas financer des avortements (il a déjà retenu 50 \$ sur sa déclaration de revenus).

Mais peu importe les motifs des protestataires, ils sont chaque fois déboutés par les tribunaux, pour qui leur façon de contester est " déraisonnable ", voire " antidémocratique ". Depuis, Ottawa a pris l'habitude de se repayer en saisissant les biens des contestataires ou en retenant leur chèque de remboursement de la TPS.

" On invoque un droit qui remonte à l'antiquité. Le gouvernement pourrait le reconnaître sans trop de problèmes ", dit Dominique Boisvert, de Nos impôts pour la paix, le pendant québécois de Conscience Canada. " On n'a rien à voir avec les antitaxes qui nient le droit d'existence du gouvernement. Nous, on est favorable à l'impôt, c'est une responsabilité sociale. "

Depuis quelques années, le mouvement detax éclipse néanmoins les pacifistes (qui écrivent 100 fois moins au ministre du Revenu que les radicaux). Mais leurs idées ne sont pas mortes. En 1999, le député néo-démocrate Svend Robinson a déposé un projet de loi privé pour que tous les Canadiens puissent exiger que leur contribution " militaire " soit plutôt utilisée à des fins pacifistes. " Le ministre des Finances, Paul Martin, nous a écrit qu'il est en faveur du projet ", dit M. Boisvert.

En Grande-Bretagne, des sénateurs et députés appuient une loi du genre, ajoute-t-il. Sans avoir adopté de loi, le gouvernement italien ne poursuit plus les objecteurs de conscience. Et des batailles similaires sont menées aux États-Unis et en Australie.

M. Robinson croit donc que le mouvement pourrait reprendre de la vigueur. " On en parle plus en temps de guerre, comme pendant la guerre du Golfe ou celle du Kosovo ", dit-il.